



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-151015-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2015
--	--

L'an deux mille quinze, le quinze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08 octobre 2015

Nombre de conseillers en exercice..... 26
Nombre de conseillers présents..... 20
Nombre de conseillers votants 24

Etaient présents :

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC (arrivée à 21h00), M. Jean-Charles GARREAU, Mme Sylvie QUENEAU, M. Eric DELHOMMAIS, M. Jean-Pierre PAUL, M. André DESPLAT, Adjoints,

M. Pierre-Antoine BOURREAU, M. Gérard CETTOUR-BARON, M. Patrice GARNIER, M. Jean-Claude DENIS, M. Hervé GROSSIN, Mme Stéphanie MANCHON, Mme Delphine COSSON, Mme Edith MARCILLAC, Mme Elisabeth GOILLER, M. Michel HENTRY, Mme Marie-Hélène ETIENNE, Mme Valérie BOUTON, Mme Nathalie CARDIN, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

Mme Nathalie BERTON, M. Gilles-André JEANSON, Mme Nadine GERARD, C. GOSMAT, Mme Vanessa VERMEERSCH, M. Francis COUSTEAU.

Ont donné pouvoir :

Mme Josiane LE BRONEC	à M. Jean-Christophe GASSOT
Mme Nathalie BERTON	à Mme Stéphanie MANCHON
M. Gilles-André JEANSON	à Mme Sylvie QUENEAU
Mme Nadine GERARD	à Mme Edith MARCILLAC
M. Francis COUSTEAU	à Mme Nathalie CARDIN

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard CETTOUR-BARON

Monsieur le Maire ouvre la séance en donnant lecture de l'ordre du jour :

PREAMBULE

- La présentation des aménagements routiers proposés Rue de Tours est faite par Cahier de Route
- Le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2015 est adopté à l'unanimité
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 05 au 30 septembre 2015. Le Conseil Municipal a pris acte de l'exercice de cette délégation.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Constitution du comité de pilotage chargé du suivi de l'Agenda 21 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :
 - **DE CONSTITUER** un comité de pilotage en charge de l'élaboration de la démarche Agenda 21.

- **DE DESIGNER** les élus suivants en tant que membres dudit comité :

1. GASSOT Jean-Christophe	8. DESPLAT André
2. LE BRONEC Josiane	9. CETTOUR-BARON Gérard
3. GARREAU Jean-Charles	10. JEANSON Gilles-André
4. QUENEAU Sylvie	11. GARNIER Patrice
5. DELHOMMAIS Eric	12. GOULLER Elisabeth
6. BERTON Nathalie	13. COUSTEAU Francis
7. PAUL Jean-Pierre	

- 2. Communauté de Communes du Val de l'Indre - Modification statutaire n°20 – changement de siège et modification de la composition du conseil communautaire : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** la vingtième modification statutaire consistant à modifier, à compter du 1^{er} janvier 2016 :
 - L'article 3 des statuts de la CCVI de la façon suivante : Le siège de la Communauté de Communes est fixé à l'hôtel communautaire situé 6 place Antoine de Saint Exupéry, ZA Isoparc, 37250 Sorigny,
 - L'article 5 des statuts de la CCVI de la façon suivante : Conformément à l'arrêté préfectoral n°13-60 en date du 28 octobre 2013 relatif à la composition du conseil communautaire, le conseil de communauté est composé comme suit :

Commune	Nombre de sièges
Artannes-sur-Indre	3
Esvres-sur-Indre	4
Montbazou	4
Monts	6
Saint-Branches	3
Sorigny	3
Veigné	5
Truyes	3
Total	31

- 3. Communauté de Communes du Val de l'Indre – Elaboration d'un schéma de mutualisation : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VALIDE** la charte de mutualisation telle que présentée.

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

- 4. Aménagement du Territoire – Dénomination de la voie desservant le Crématorium de Tours : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **DENOMME** la voie du rond-point de la RD 943 au crématorium :
 - **Rue des Landes**
 - **PRECISE** qu'une ampliation de la présente délibération sera transmise pour mise à jour du plan cadastral au centre des impôts fonciers de Tours, ainsi qu'aux autres organismes, tels que le service d'incendie et de secours, la poste, concessionnaires de réseaux.
 - **DIT** qu'un certificat de numérotage correspondant sera notifié à chaque propriétaire concerné.

FINANCES LOCALES

- 5. Décision budgétaire modificative n°1/2015 du Budget Général : Madame LE BRONEC, adjointe, présente à l'assemblée les augmentations et virements de crédits ci-après, objet de la présente décision budgétaire modificative n°1/2015 du budget général.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
011	61523	822	-18 100,00	Voies et réseaux
011	617	020	17 000,00	Etudes et recherches
011	6228	020	38 000,00	divers
total chapitre 011			36 900,00	CHARGES A CARACTERE GENERALE
023	023	01	176 636,00	virement à la section d'investissement
total chapitre 023			176 636,00	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
65	6558	213	28 400,00	Autres contributions obligatoires
total chapitre 65			28 400,00	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			241 936,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
73	7388	01	116 099,00	Autres taxes diverses
total chapitre 73			116 099,00	IMPOTS ET TAXES
74	7411	01	12 197,00	Dotation Forfaitaire DGF
74	74127	01	35 856,00	Dotation nationale de péréquation
74	74121	01	4 815,00	Dotation de solidarité rurale
74	74832	01	8 809,00	Attribution du fonds départemental de la TP
74	7484	01	10 397,00	Dotation de recensement
total chapitre 74			72 074,00	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
75	758	251	5 896,00	Produits divers de gestion
total chapitre 75			5 896,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION
77	773	020	21 967,00	Mandats annulés
77	7788	213	25 900,00	Produits exceptionnels divers
total chapitre 77			47 867,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			241 936,00	

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
20	2031	822	-10 000,00	frais d'étude
total chapitre 20			-10 000,00	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
204	2041512	422	21 412,00	subventions investissement-groupements de collectivités - Bâtiments et installations
204	2041512	413	57 000,00	subventions investissement-groupements de collectivités - Bâtiments et installations
total chapitre 204			78 412,00	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES
21	2128	413	-57 000,00	Autres agencements et aménagement
21	21318	251	23 501,00	Autres bâtiments publics
21	2151	822	18 100,00	Réseaux de voirie
21	2152	023	8 400,00	Installations de voirie
21	2184	212	3 000,00	meublier
21	2188	020	11 800,00	autres immobilisations
total chapitre 21			7 801,00	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
389	2041582	822	340,00	subventions investissement-Autres groupements -Bâtiments et installations
total chapitre 389			340,00	6 ROUTE DE TOURS
396	2313	020	61 000,00	Constructions
total chapitre 396			61 000,00	BATIMENT CTM
398	2313	4212	120 000,00	Constructions
total chapitre 398			120 000,00	RENOVATION LOGEMENT EPR
399	2315	822	63 000,00	Constructions
total chapitre 399			63 000,00	ENTREE DE BOURG
400	2315	822	15 000,00	Constructions
total chapitre 400			15 000,00	RUE DU VALLON
401	2313	71	17 000,00	Constructions
total chapitre 401			17 000,00	AMENAGEMENT DE LA GARE
020	020	01	-38 000,00	dépenses imprévues
total chapitre 020			-38 000,00	DEPENSES IMPREVUES
041	2762	251	3 917,00	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA
total chapitre 041			3 917,00	OPERATIONS PATRIMONIALES
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			318 470,00	

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	fonction M14	montant	nature article
021	021	01	176 636,00	virement de la section de fonctionnement
total chapitre 021			176 636,00	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
10	10226	01	134 000,20	taxe d'aménagement
10	1068	01	-0,20	Excédents de fonctionnement capitalisés
total chapitre 10			134 000,00	DOTATIONS FONDS DIVERS
27	2762	251	3 917,00	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA
total chapitre 27			3 917,00	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES
041	21318	251	3 917,00	Autres bâtiments publics
total chapitre 041			3 917,00	OPERATIONS PATRIMONIALES
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			318 470,00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VOTE** les augmentations et virements de crédits ci-dessus, objet de la présente décision modificative n°1/2015 du budget général.

6. Extension des réseaux électriques 6 route de Tours : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **APPROUVE** les travaux d'extension des réseaux de distribution publique d'énergie électrique du 6 route de Tours.
 - **DÉCIDE** de transférer la maîtrise d'ouvrage et de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil d'extension des réseaux de distribution publique d'énergie électrique du 6 route de Tours au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et tous documents y afférents,
 - **S'ENGAGE** à payer une participation de 340.00 € H.T sur le montant estimé des travaux au coût réel de 3400 € H.T,
 - **DÉCIDE** d'imputer les dépenses correspondantes au Budget Général de la commune, sur l'article 2041582 « Subventions d'équipement versées - Autres groupements-bâtiments et Installations »
7. Effacement de réseaux : approbation des opérations d'effacement et participation communale – rue de Tours – du n°15 au n°25 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **APPROUVE** les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication et de distribution publique d'énergie électrique dans la rue de Tours, du n°15 au n°25.
 - **DÉCIDE** de transférer la maîtrise d'ouvrage et de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil d'effacement des réseaux de télécommunication et de distribution publique d'énergie électrique dans la rue de Tours au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et tous documents y afférents,
 - **S'ENGAGE** à payer l'intégralité des travaux au coût réel,
 - **DÉCIDE** d'imputer les dépenses et recettes correspondantes au Budget Général de la Commune.
8. Effacement de réseaux : approbation des opérations d'effacement et participation communale –rue de Tours – du n°4 au n°13 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **APPROUVE** les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication et de distribution publique d'énergie électrique dans la rue de Tours, du n°4 au n°13.
 - **DÉCIDE** de transférer la maîtrise d'ouvrage et de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil d'effacement des réseaux de télécommunication et de distribution publique d'énergie électrique dans la rue de Tours au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et tous documents y afférents,
 - **S'ENGAGE** à payer l'intégralité des travaux au coût réel,
 - **DÉCIDE** d'imputer les dépenses et recettes correspondantes au Budget Général de la Commune.

ESVRES-SUR-INDRE, le 20 octobre 2015

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT